

## "L'Assemblée européenne: Le point de vue de Mr. Attlee" dans The Daily Telegraph (26 août 1948)

**Légende:** Le 26 août 1948, le quotidien anglais The Daily Telegraph relate la réponse de Clement Attlee, Premier ministre britannique, à Winston Churchill, président du United Europe Movement, au sujet de la création d'une assemblée européenne. Attlee estime notamment que le gouvernement britannique ne peut statuer sur la question sans avoir préalablement consulté les responsables des pays membres du Commonwealth.

**Source:** Bulletin quotidien de presse étrangère. dir. de publ. Présidence du Conseil-Secrétariat général du gouvernement-Ministère des affaires étrangères-Service d'Information et de Presse. 27.08.1948, n° 1.057. Paris: La Documentation française.

Copyright: (c) La Documentation française

**URL:** 

 $http://www.cvce.eu/obj/"l\_assemblee\_europeenne\_le\_point\_de\_vue\_de\_mr\_attlee"\_dans\_the\_daily\_telegraph\_26\_aout\_1948-fr-f7c57810-7784-4234-ac62-e6cad853b257.html$ 

1/2

Date de dernière mise à jour: 19/09/2012

19/09/2012



## Échange de lettres entre MM. Attlee et Churchill sur le projet de convocation d'une Assemblée européenne

- « Mon cher Premier Ministre,
- « Nous avons été évidemment contrariés de recevoir votre lettre du 30 juillet en raison de sa teneur négative. J'ai pensé qu'il serait sage de retarder sa publication jusqu'à votre retour de vacances bien méritées, dans l'espoir que les événements d'Europe vous permettraient de donner une réponse plus favorable.
- « Maintenant que M. Spaak a fait son importante déclaration et que le gouvernement français n'a pas seulement adopté cette politique, mais proposé officiellement une forme d'action pratique, j'ose espérer que le gouvernement de Sa Majesté se trouvera en mesure d'aligner davantage ses vues avec celles de l'Europe occidentale sur une question à laquelle il a lui-même tellement contribué à donner de l'importance.
- « Sincèrement à vous...

Winston S. CHURCHILL. »

La réponse du Premier Ministre, datée du 21 août, était conçue dans les termes suivants :

- « Mon cher Churchill,
- « Je reçois votre nouvelle lettre du 21 août. Je note que vous désirez maintenant voir publier la correspondance que nous avons échangée au sujet de la proposition de réunion d'une Assemblée européenne.
- « Ainsi que la presse l'a rapporté, le gouvernement français désire d'abord s'entretenir de cette question avec les puissances signataires du pacte de Bruxelles, et, dans ce cas, la question sera sans doute inscrite très prochainement à l'ordre du jour de la Commission permanente du pacte de Bruxelles. Si vous estimez que, dans ces conditions, le moment est venu à présent de publier notre correspondance, je ne voudrais pas vous en dissuader. Je tiens à vous dire cependant que, lorsque M. Bidault a soulevé la question d'une Assemblée européenne lors de la réunion du Conseil consultatif du pacte de Bruxelles, tenue à La Haye, le 20 juillet, le secrétaire aux Affaires étrangères a répondu qu'il ne pouvait s'engager pour le moment, et tout le monde fut alors d'accord pour admettre que la communication de M. Bidault devrait être prise en considération à une date ultérieure par les cinq gouvernements. En adoptant cette attitude, le secrétaire aux Affaires étrangères a tenu compte du fait que tout le problème était lié aux relations avec le Commonwealth, et que, par suite, le gouvernement désirait procéder, en octobre, à un échange de vues avec les premiers ministres du Commonwealth avant d'exprimer toute opinion arrêtée. Mais cette considération ne doit pas entraver le travail des organisations indépendantes qui, comme je le suggérais dans ma lettre précédente, peuvent continuer utilement de préparer le terrain pour l'Union européenne.

2/2

« Sincèrement à vous...

C. R. ATTLEE. »

(Times, 26/8.)

19/09/2012